FO DGFiP 13 L'indépendance au service de tous !

Comité Technique Local du 24 novembre 2022
Déclaration Liminaire

Mme La Présidente du CTL, Mme La Directrice Régionale,

Nous sommes réunis ce jour pour le dernier CTL de la mandature.

Le temps est venu de faire le bilan de ces quatre années, de regarder dans le rétroviseur.
Les restructurations ont été menées bon train et la carte du réseau départemental s'est éclaircie à tel point que, ne subsisteront au 1er janvier 2023 que quelques services de la DGFIP dans quelques villes du département, dont les 2 antennes de Gardanne et de Tarascon, pour lesquelles l'avenir est tout tracé….la fermeture.

Difficile de croire aujourd'hui encore que **le Nouveau Réseau de Proximité (NRP)** a un quelconque lien avec la proximité des usagers.
La DGFIP devient virtuelle ; elle a déserté le territoire, mais pas seulement !
Elle a laissé la place aux maisons de services publics gérées par le département.
Dans ces maisons, plus de fonctonnaires d'État formés et qualifiés, simplement des femmes et des hommes qui orientent l'usager vers les plates-formes internet ou téléphoniques. Aucune technicité dans ces lieux, le prétendre serait une offense pour les agents des Finances Publiques.
Difficile dans ces conditons de croire aux beaux discours qui ont été vendus aux élus, aux usagers et aux agents de la DGFIP.

A l'heure où ces derniers sont contrôlés, scrutés et sanctionnés, parfois sévèrement, pour des consultations applicatives au nom de la sacro-sainte déontologie, des employés dans des maisons de service accèdent aux données confidentielles des usagers sans contrôle et sans risque.

Dans le même temps, **la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables est supprimée** et la DGFIP mettra en place, à partir de janvier 2023, le nouveau régime de responsabilité des gestonnaires publics, responsabilité imputable des agents jusqu'au comptable.

Au cours de ces quatre années, **les suppressions d'emplois ont continué sans relâche,** alors que les départs à la retraite ont été très importants, laissant des services en détresse. Des services qui perdent leurs sachants et voient le nombre de chaises vides s'accroître de manière continue.
Jamais les tensions n'ont été aussi palpables dans les services, tous les services.

Alors que **le télétravail** était quasiment inexistant à la DGFIP, sa mise en place ayant fait l'objet de nombreuses discussions avec la DG, sans que celle-ci ne soit vraiment favorable à ce nouveau mode de travail, l'arrivée du COVID a soudain bouleversé les équilibres poussant subitement la DGFIP à faire du zèle pour encourager les agents à quitter les services, 2 jours, puis 3 jours imposés.
Désormais, après un pseudo retour à la normale, on entend de plus en plus parler de flex desk, de travail à distance sur d'autres sites ou dans des espaces de coworking :
on banalise le lieu de travail !
Comment ne pas croire à l'effet d'aubaine pour de prochaines « économies » immobilières !

Lorsque les suppressions de sites et d'emplois sont encore insuffisantes aux yeux de ceux qui nous gouvernent, ils s'attaquent aux missions :
suppression de la taxe d'habitation, de la redevance, suppression du numéraire, encaissements chez les buralistes, envahissement de l'intelligence artificielle, transformation numérique à outrance...
A force de se transformer et de se restructurer, la DGFIP est au bord de l'implosion !
Dans toutes les missions, de la gestion publique à la matière fiscale en passant par le contrôle fiscal ou encore le foncier, beaucoup de collègues ont le sentiment de faire un travail sans soins...pour ne pas dire le mot que tout le monde connaît !

Au cours de ces quatre années, **FO DGFIP 13** n'a eu de cesse de combattre tous ces projets funestes visant à éradiquer notre service public financier.
Nous n'avons pas ménagé nos efforts, nous sentant même un peu seuls parfois en séance plénière.
Nous avons, de manière continue, exprimé la colère des agents, leurs attentes, leur envie de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions.
Avec discernement, nous avons utilisé l'arme ultime du boycott des instances pour faire comprendre la juste colère des agents.
Mais nous n'avons pas fait du boycott un outil systématique par respect pour ceux qui nous avaient donné mandat.
Nous sommes venus vous exprimer leur mécontentement sans concession mais dans le respect.
Aussi le dépôt d'une déclaration liminaire faisait partie intégrante de notre choix de ne pas laisser la chaise vide.

Au cours de ces quatre années, la loi dite « de transformation de la fonction publique » a décimé progressivement les instances de dialogue social locales existantes :
Commissions administratives paritaires et bientôt cette même instance qui se réunit aujourd'hui ainsi que les comités hygiène et sécurité (CHS-CT).
Les représentants FO DGFIP ont continué à défendre les agents lors de réunions bilatérales avec la direction.
Et si les agents sont d'accord, nous continuerons à agir dans la nouvelle instance qu'est le CSAL et sa formation spécialisée pour les questions d'hygiène et de sécurité, (fusion des comités techniques locaux et les CHS-CT) pour leur bien.
Même si nos interventions se veulent pertinentes et fondées, nous aurions évidemment souhaité qu'elles minimisent encore davantage l'impact des restructurations pour les agents et les usagers.

Mme la Présidente du CTL, sachez que, malgré tout ce que les agents de la DRFIP PACA ont subi, **FO DGFIP 13** vous promet de ne pas se résigner !
Notre détermination ET notre motivation sont intactes !
Nous continuerons à combattre sans relâche les desseins de ceux qui veulent mettre à mal les services de la DGFIP.

FO DGFIP 13, en tant que syndicat libre, indépendant et responsable, s'adaptera comme il l'a toujours fait.
Les agents savent qu'ils peuvent compter sur les représentants FO.

A l'ordre du jour de ce comité technique, nous donnerons notre avis sur les ponts naturels. Sans surprise, **FO DGFIP** s'abstiendra car nous considèrons que même si c'est un plus pour certains agents et que cela évite bien des tensions entre collègues, il n'en reste pas moins que l'obligation pour eux de poser un congé, un RTT ou autre, nous gêne également.